Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260330-2026008BIS-DE

VILLE DE PONT-L'ABBÉ

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
du 10 février 2026

Délibération n°2026-008	Classification 7.1 Décisions budgétaires
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DU PORT	

L'an deux mille vingt six, le dix février à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le quatre février deux mille vingt six par voie électronique, conformément au règlement intérieur du Conseil et en vertu des articles L 2121-10 et L 2121-12-1 du CGCT, s'est réuni, au Centre culturel Le Triskell, Rue Mstislav Rostropovitch à Pont-l'Abbé,

Présidence : Stéphane LE DOARÉ
Secrétaire : Annie BRAULT
Rapporteur : Eric LE GUEN

Nombre de Conseillers en exercice (liste en annexe) : 29
Nombre de Conseillers présents (liste en annexe) : 25
Nombre de Votants (liste en annexe) : 27

EXPOSE :

Le Compte Financier 2025 du Port de Plaisance est arrêté :

A la section d'exploitation à la somme de :

- 18 052,27 € en dépenses
- 18 062,25 € en recettes

Le résultat de l'exercice 2025 présente **un solde de – 46,38 €**

- **Les dépenses du chapitre 011 : 6 654,20 €** sont liées au contrôle des mouillages pour 3 500 €.

Il faut y ajouter les remboursements de frais engagés par le budget principal : affranchissement du courrier, contrat de maintenance logiciel et matériel de facturation (utilisé aussi pour les droits de place), les fluides et la téléphonie mobile.

Les dépenses de personnel, reversées au budget principal de la commune, s'élèvent en 2025 à **9 317,61€.**

Les charges financières s'élèvent à 47,46€ pour le remboursement des intérêts de l'emprunt.

Les dotations aux amortissements pour 2 033 €

Enfin, **le déficit reporté de 56,36€**

- **Les recettes** proviennent de **la location des mouillages pour 18 062,25 €**.

A la section d'investissement à la somme de :

- 600,00€ en dépenses
- 2 033,00€ en recettes

Le résultat cumulé de la section investissement est de **– 3 081,00€ €** au terme de l'année 2025.

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260330-2026008BIS-DE

Les dépenses d'investissement sont en 2025, **600€ de remboursement du capital de l'emprunt.**
Le déficit reporté est de 4 514,00 €.

Les recettes d'investissement 2025 sont la constatation des amortissements pour 2 033€

Vu l'avis favorable de la commission finances du 29 janvier 2026,

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote et quitte la salle du Conseil Municipal.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ :

- **PREND ACTE** de la présentation du Compte Financier Unique,
- **ADOPTE** le Compte Financier Unique du port 2025.



Fait à Pont l'Abbé le 10 février 2026
Délibération certifiée exécutoire par le Maire**,**

Voies et délais de recours : En application des articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES (Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex) qui devra, sous peine de forclusion, être enregistrée au greffe de cette juridiction dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Il est également possible de présenter, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès de l'autorité municipale : ce recours gracieux interrompt le délai de recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de l'intervention de sa réponse, sachant qu'en application de l'article L.231-4 du code des relations entre l'administration et le public, le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet *« lorsque la demande présente le caractère d'une réclamation ou d'un recours administratif »*.

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260330-2026008BIS-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FÉVRIER 2026

NOMS - Prénoms	PRESENT	ABSENT EXCUSÉ	PROCURATION
LE DOARÉ Stéphane	X		
LE GUEN Éric	X		
CHOLET Caroline	X		
LE FLOC'H Bernard	X		
GUÉGUEN Viviane	X		
MOTREFF Laurent	X		
LAGADIC Marie-Pierre	X		
TANGUY Jacques	X		
BRAULT Annie	X		
MORVEZEN Mireille	X		
CRÉDOU Gérard		X	
RICHARD Jean-Luc	X		
DEFACQ Marc	X		
DIONISI Michelle	X		
DRÉAU Valérie	X		
WILLIEME Patricia		X	
HELIAS Fabienne	X		
DURAND David	X		
ANSQUER Olivier	X		
COSSEC Sophie	X		
HIRIART Yann	X		
SCHOCK Thibaut	X		
BEAUSSART Marie		X	POUVOIR à Marc DEFACQ
MARCHAL Émilie		X	POUVOIR à Yves CANEVET
LEMARIÉ Bernard	X		
LE LOC'H Frédéric	X		
CANEVET Yves	X		
BLANCHET Véronique	X		
CAVALOC Laurent	X		

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 25
Nombre de Pouvoirs : 2

Étaient également présents :
Sandrine Gentric, Directrice Générale des Services
Hervé Jacq, Conseiller aux Décideurs Locaux - SGC de DOUARNENEZ
Aurélie Larnicol, assistante de direction